



Annexe au communiqué concernant le compte 2020

Évolution des recettes (en millions de francs, par rapport au compte 2019 et au budget 2020)

en millions de francs	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Écart p. r. au C en mio	Écart p. r. au C en %	Écart p. r. au B en mio	Écart p. r. au B en %
Recettes ordinaires	74'474	75'666	71'917	-2'557	-3.4	-3'749	-5.0
<i>dont:</i>							
Taxe sur la valeur ajoutée	22'508	23'590	22'104	-404	-1.8	-1'486	-6.3
Impôt fédéral direct	23'268	24'042	24'146	878	3.8	104	0.4
Impôt sur le bénéfice	11'813	11'789	12'107	294	2.5	318	2.7
Impôt sur le revenu	11'455	12'253	12'038	583	5.1	-215	-1.8
Impôt anticipé	8'342	7'873	5'216	-3'126	-37.5	-2'657	-33.7
Droits de timbre	2'152	2'170	2'421	270	12.5	251	11.6
Impôt sur les huiles minérales	4'515	4'575	4'243	-272	-6.0	-332	-7.3
Impôt sur le tabac	2'042	2'000	2'105	63	3.1	105	5.3
Recettes non fiscales	4'588	4'515	4'776	188	4.1	261	5.8

L'épidémie de COVID-19 a fait chuter les recettes ordinaires de la Confédération de 3,4 % en 2020 par rapport à l'année précédente. Cette baisse est comparable à la diminution du produit intérieur brut (PIB) nominal, estimée à 3,9 % en décembre 2020 par le groupe d'experts de la Confédération.

- **Taxe sur la valeur ajoutée** (22,1 milliards, - 1,8 %): les recettes de la TVA sont en baisse. Cependant, leur diminution est moins importante que la contraction de 3,9 % du PIB nominal estimée pour l'année 2020. En effet, une partie des recettes de 2020 n'ont pas été touchées par la crise. C'est le cas de celles qui proviennent des décomptes concernant la fin de 2019 et les deux premiers mois de 2020, qui portent sur de bons chiffres d'affaires.
- **Impôt fédéral direct** (24,1 milliards, + 3,8 %): environ 3/4 des recettes de l'impôt fédéral direct proviennent de 2019. C'est pourquoi les recettes se sont encore accrues. Les recettes de l'impôt sur le revenu des ménages ont progressé de 5 % par rapport à l'année précédente. Une partie de cette croissance est due à des paiements anticipés élevés. Les recettes issues de l'impôt fédéral sur le bénéfice des entreprises ont augmenté de 2,5 %.
- **Impôt anticipé** (5,2 milliards, - 37,5 %): les recettes provenant de l'impôt anticipé ont atteint 5,2 milliards, soit 3,1 milliards de moins qu'en 2019. Leur diminution tient au net recul des recettes tirées des distributions de dividendes et des rachats d'actions notamment.
- **Droits de timbre** (2,4 milliards, + 12,5 %): les recettes liées aux droits de timbre dépassent largement les valeurs de l'exercice précédent. C'est le droit de timbre de négociation qui est à l'origine de cette hausse sensible. En effet, les incertitudes dues à la pandémie de COVID-19 ont entraîné en 2020 un accroissement considérable des activités de négoce sur la bourse suisse.

- **Impôt sur les huiles minérales** (4,2 milliards, - 6,0 %): les recettes ont reculé par rapport à l'exercice précédent pour deux raisons. D'une part, le relèvement des taux d'imposition prévu au second semestre 2020 a été reporté au début de 2021. D'autre part, les mesures destinées à limiter la propagation du COVID-19 ont fait diminuer les recettes. Le trafic a considérablement baissé de mars à mai en particulier.
- **Impôt sur le tabac** (2,1 milliards, + 3,1 %): les recettes de l'impôt sur le tabac sont supérieures à celles de l'exercice précédent (+ 63 millions). Leur progression tient au fléchissement du tourisme d'achat et à l'absence presque totale d'achats hors taxes liée à la forte diminution du trafic aérien.
- **Recettes non fiscales** (4,8 milliards, + 4,1 %): la Confédération voit ses recettes non fiscales augmenter par rapport à 2019, car la Banque nationale suisse a versé un montant plus élevé que d'ordinaire au titre de la distribution de son bénéfice. La Confédération a ainsi encaissé une part de 1,3 milliard en 2020 contre 667 millions en 2019. En revanche, les recettes d'émoluments et les recettes financières sont inférieures à celles de l'exercice 2019 (respectivement - 350 millions et - 111 millions). La manière de comptabiliser les recettes d'émoluments a été modifiée. La part liée aux indemnités d'exécution apparaît désormais sous les revenus fiscaux auxquels elle correspond. Le recul des recettes financières s'explique par le fait que les entreprises de la Confédération (en particulier La Poste Suisse SA et RUAG) ont distribué en 2020 des dividendes moins importants qu'auparavant.

Évolution des dépenses par groupe de tâches (en millions, par rapport au compte 2019 et au budget 2020)

Tableau: Évolution des dépenses par groupe de tâches dans le compte 2020

en millions de francs	C 2019	B 2020	C 2020	Écart p. r. au C en mio	Écart p. r. au C en %	Écart p. r. au B en mio	Écart p. r. au B en %
Dépenses par groupe de tâches	71'414	75'323	87'817	16'403	23.0	12'494	16.6
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>71'414</i>	<i>75'323</i>	<i>72'819</i>	<i>1'405</i>	<i>2.0</i>	<i>-2'504</i>	<i>-3.3</i>
Relations avec l'étranger	3'480	3'650	3'836	356	10.2	186	5.1
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>3'480</i>	<i>3'650</i>	<i>3'494</i>	<i>13</i>	<i>0.4</i>	<i>-156</i>	<i>-4.3</i>
Sécurité	5'991	6'384	6'422	431	7.2	38	0.6
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>5'991</i>	<i>6'384</i>	<i>6'413</i>	<i>422</i>	<i>7.0</i>	<i>29</i>	<i>0.5</i>
Formation et recherche	7'985	8'198	8'137	152	1.9	-61	-0.7
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>7'985</i>	<i>8'198</i>	<i>8'110</i>	<i>124</i>	<i>1.6</i>	<i>-88</i>	<i>-1.1</i>
Prévoyance sociale	22'386	24'114	36'302	13'916	62.2	12'188	50.5
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>22'386</i>	<i>24'114</i>	<i>23'320</i>	<i>935</i>	<i>4.2</i>	<i>-794</i>	<i>-3.3</i>
Trafic	9'933	10'372	10'112	179	1.8	-260	-2.5
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>9'933</i>	<i>10'372</i>	<i>9'741</i>	<i>-192</i>	<i>-1.9</i>	<i>-631</i>	<i>-6.1</i>
Agriculture et alimentation	3'658	3'668	3'662	3	0.1	-6	-0.2
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>3'658</i>	<i>3'668</i>	<i>3'650</i>	<i>-8</i>	<i>-0.2</i>	<i>-18</i>	<i>-0.5</i>
Finances et impôts	10'141	11'075	10'475	334	3.3	-600	-5.4
Autres groupes de tâches	7'840	7'863	8'871	1'032	13.2	1'009	12.8
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>7'840</i>	<i>7'863</i>	<i>7'617</i>	<i>-223</i>	<i>-2.8</i>	<i>-246</i>	<i>-3.1</i>

Remarque: les chiffres corrigés des dépenses liées à la crise du coronavirus sont indiqués en italique.

Les dépenses de la Confédération ont augmenté de 16,4 milliards par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 88 milliards (+ 23 %). Leur progression tient aux mesures destinées à limiter la propagation du COVID-19. Les dépenses de 15 milliards qui en résultent ont été exécutées en majorité à titre de besoin de financement extraordinaire. Abstraction faite de ces mesures, les dépenses relatives au fonctionnement ordinaire de l'État ont crû de 1,4 milliard (+ 2 %) par rapport à 2019. La cause principale de leur accroissement réside dans l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2020, de la loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA).

- **Relations avec l'étranger – coopération internationale** (3,8 milliards, + 10,2 %): la hausse sensible des dépenses liées à ce groupe de tâches (+ 343 millions) résulte principalement des contributions et des prêts accordés au titre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19. À l'inverse, les dépenses servant au financement de prêts de construction et de rénovation en faveur d'organisations internationales, ainsi qu'à celui de voyages à l'étranger et de manifestations ont reculé.
- **Sécurité** (6,4 milliards, + 7,2 %): les dépenses de sécurité ont crû en raison de la mise en œuvre du projet de développement de l'armée et d'un paiement unique de 106 millions dû au relèvement de l'âge de la retraite des militaires de carrière et des membres du Corps des gardes-frontière.
- **Formation et recherche** (8,1 milliards, + 1,9 %): la Confédération a investi quelque 150 millions de plus qu'en 2019 dans la formation et la recherche. La priorité a été donnée à la formation professionnelle, à Innosuisse et aux programmes de navigation par satellite Galileo et EGNOS.
- **Prévoyance sociale** (36,3 milliards, + 62,2 %): abstraction faite de celles qui concernent l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (+ 10,8 milliards) et l'allocation pour perte de gain due au COVID-19 (+ 2,2 milliards), les dépenses ont augmenté de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent. La progression la plus notable concerne les dépenses liées à la prévoyance vieillesse (+ 900 millions environ). Elle s'explique principalement par

l'entrée en vigueur de la RFFA et, dans une moindre mesure, par l'évolution démographique. À l'inverse, les dépenses ont diminué dans le domaine de l'assurance-invalidité et de l'asile.

- **Trafic** (10,1 milliards, + 1,8 %): les dépenses relatives au trafic sont supérieures de 179 millions au total par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de l'apport au fonds d'infrastructure ferroviaire et la recapitalisation de Skyguide sont les causes principales de cette hausse. En revanche, la circulation routière a fait l'objet de dépenses moindres en raison de la diminution des recettes provenant de l'impôt sur les huiles minérales et, par conséquent, de l'apport au fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération.
- **Agriculture et alimentation** (3,7 milliards, + 0,1 %): les dépenses consacrées à ce groupe de tâches ont été, dans l'ensemble, équivalentes à celles de 2019.
- **Finances et impôts** (10,5 milliards, 3,3 %): tandis que les dépenses d'intérêts ont de nouveau reculé par rapport à l'exercice précédent, les parts de tiers aux recettes de la Confédération se sont accrues sous l'effet de deux évolutions divergentes. D'un côté, les cantons ont vu leur part aux recettes de l'impôt fédéral direct augmenter de 1 milliard par suite de l'entrée en vigueur de la RFFA. De l'autre, ils ont dû se partager un montant inférieur à celui de l'année précédente étant donné que les recettes de l'impôt anticipé ont fléchi d'environ 650 millions.
- **Autres groupes de tâches** (8,9 milliards, + 13,2 %): les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 sont les causes principales de l'augmentation (+ 1 milliard) des dépenses dans les autres groupes de tâches (conditions institutionnelles et financières, culture et loisirs, santé, environnement et aménagement du territoire, économie). Les dépenses en question ont servi par exemple à financer les contributions à fonds perdu et les prêts octroyés aux domaines du sport, de la culture et des médias, l'acquisition de produits thérapeutiques et l'exécution des tests de dépistage du coronavirus, les aides au secteur du tourisme et à la promotion des exportations, ainsi que les pertes sur les cautionnements solidaires. En revanche, les dépenses ordinaires ont reculé pour ce qui est de la redistribution de la taxe sur le CO₂ et des réparations financières accordées aux victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance.

Graphique: Écarts par rapport à l'exercice précédent (en %)

